AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SYNDICAT MIXTE DORDOGNE MOYENNE CÈRE AVAL

portant ouverture d'une enquête publique présentée par le Président du Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA) préalable à la déclaration d'intérêt général dans le cadre du plan pluriannuel de gestion du bassin versant de la Bave.

Par arrêté n° E-2025– 85 du 3 avril 2025, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **28 avril 2025 à 14h au 28 mai 2025 à 17h inclus**.

Les trente-huit communes impactées (listées à l'article 2 de l'arrêté susvisé) par ce programme de gestion des milieux aquatiques seront informées des modalités de l'enquête publique par le biais des deux communautés de communes (Grand Figeac et CAUVALDOR).

À l'issue de l'enquête publique, la déclaration d'intérêt général est prononcée ou refusée par la préfète du Lot par arrêté au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

Le commissaire enquêteur est M. Robert SALESSES, retraité de la DDT. En cas d'empêchement, M. Christian SOULIE a été désigné commissaire enquêteur suppléant pour la conduite de l'enquête susvisée.

Pendant la durée de l'enquête, les éléments du dossier d'enquête publique relative au projet sont consultables :

– sur le site Internet des services de l'État du Lot via le lien https://www.lot.gouv.fr (rubrique publications / participations du public / participations du public). Le public pourra formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante : ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr

– sur support papier, en mairies de Saint-Céré, Sousceyrac-en-Quercy et Terrou. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur

Les observations et propositions sur ce projet peuvent également être adressées par écrit à M. le commissaire-enquêteur avec la mention «PPG la Bave» à la mairie de Saint-Céré (46400).

Ces observations sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Toutes les observations (écrites ou sous forme numérique) seront consultables par le public sur le site Internet des services de l'État du Lot dans les meilleurs délais.

Le commissaire enquêteur recevra le public aux jours et lieux définis comme suit :

Mairie	Dates	Heures
Sousceyrac-en-Quercy	Lundi 28 avril 2025	14 h – 17 h
Terrou	Mercredi 14 mai 2025	9 h – 12 h
Saint-Céré	Mercredi 28 mai 2025	14 h – 17 h

Le dossier est également accessible en ligne sur le site Internet du SMDMCA (www.smdmca.fr).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en DDT du Lot, en mairie de Saint-Céré, au siège du SMDMCA ainsi que sur les sites Internet des services de l'État du Lot et du SMDMCA (www.smdmca.fr) pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information technique peut être demandée à Monsieur Benoît RAYON, technicien rivière du SMDMCA par téléphone au 05 65 32 27 38 ou par courriel (b.rayon@smdmca.fr ou contact@smdmca.fr).

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval SMDMCA
Bureaux : 134 avenue Charles de Verninac - 46110 VAYRAC
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05.65.32.27.38